

# Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

numéro 16

JUILLET  
2025

COMPLEXE SPORTIF À MARESCHE  
LANCEMENT DES TRAVAUX  
avant la fin de l'année

p.3

www.cchautesarthealpesmancelles.fr



Cabinet d'architectes Bourguet et Rouleau

p.6

**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**  
De nouvelles implantations  
d'entreprises sur la Promenade

p.8

**MOBILITÉS**  
Deux expérimentations  
de navettes

p.10

**SANTÉ**  
Un nouveau médecin à la maison  
de santé de Fresnay-sur-Sarthe

**hsm**  
Communauté de Communes  
Haute Sarthe  
Alpes Mancelles



## Philippe Martin

Président de la Communauté de communes  
Haute Sarthe Alpes Mancelles  
Maire de Bourg-le-Roi



## Préserver la qualité de nos services, malgré la conjoncture économique



Dans un contexte économique incertain et anxiogène, la communauté de communes doit faire face à une baisse des dotations et des subventions de l'État, qui reste notre principal financeur. Cette diminution de nos recettes a, bien évidemment, des conséquences importantes sur le fonctionnement de la collectivité. Elle nous oblige à faire preuve d'une rigueur accrue dans nos dépenses et, plus particulièrement, dans notre gestion quotidienne.

Cependant, comme les élus l'ont affirmé à l'issue d'une réflexion menée en bureau, en conférence des maires et en conseil communautaire, cette baisse ne doit pas nuire au bon fonctionnement des services que nous apportons à tous les habitants. Bien au contraire, nous sommes pleinement conscients que notre devoir est de continuer à répondre aux besoins de chacun et à offrir un cadre de vie agréable, garant de l'attractivité de notre territoire.

Dans cette optique, nous avons pris la décision d'augmenter les taux des taxes locales de la communauté de communes, qui demeurent parmi les plus faibles du département de la Sarthe. C'est à cette condition que nous pourrions maintenir la qualité des services proposés à la population, garantir la sécurité de nos routes, renforcer l'accès aux soins pour tous, remettre à niveau nos structures et conserver notre capacité d'investissement. Plus que jamais, nous devons faire preuve de vision, d'ambition et d'audace pour générer de nouvelles recettes et accompagner le développement local.

### Plusieurs implantations d'entreprises

Ces derniers mois ont confirmé l'attractivité des zones d'activités économiques intercommunales. Nous avons, en particulier, vendu plusieurs parcelles sur le site de La Promenade, qui accueillera prochainement :

- Saône Azergues - Somelec (construction et gestion de réseaux),
- Districo (commerce de jardinerie et de bricolage),
- A2J Habitat (maîtrise d'œuvre bâtiments),
- Bellessort (prestations de services en travaux agricoles et ruraux).

La communauté de communes a également vendu un bâtiment à l'organisme Santé au Travail sur la zone de Maresché, et un parc photovoltaïque sera aménagé au Gué-Ory, à Sougé-le-Ganelon. Grâce à ces implantations, plusieurs dizaines d'emplois verront le jour sur notre territoire.

Afin de maintenir cette dynamique et de rester en capacité de répondre aux porteurs de projets, nous procédons également à des acquisitions foncières pour agrandir la zone de La Promenade, à Saint-Ouen-de-Mimbré.

### Des navettes pour encourager à travailler sur le territoire

Dans le même esprit, l'accompagnement des entreprises déjà implantées reste une priorité. C'est pourquoi nous expérimentons, de septembre 2025 à février 2026, une navette reliant la gare

de La Hutte - Coulombiers aux zones économiques de Saint-Ouen-de-Mimbré, Fresnay-sur-Sarthe et Sougé-le-Ganelon. Cette initiative originale vise à aider les employeurs à recruter plus facilement.

Par ailleurs, une seconde navette reliera, chaque samedi de juillet et d'août, la gare de La Hutte - Coulombiers aux Petites Cités de Caractère de Fresnay-sur-Sarthe et Saint-Léonard-des-Bois. Elle contribuera à renforcer notre attractivité touristique, au même titre que l'ouverture du nouveau bureau de l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe.

### Un complexe sportif à Maresché en 2027

Enfin, nous poursuivons le renforcement de nos infrastructures afin d'améliorer la qualité de vie de nos habitants. Après la rénovation des gymnases de Beaumont-sur-Sarthe (vestiaires et sanitaires) et de Fresnay-sur-Sarthe (toiture), ainsi que du complexe de tennis de Saint-Aubin-de-Locquenay (toiture), nous engageons la construction d'un nouveau complexe sportif à Maresché. Il sera occupé par les clubs locaux de tennis de table, de tennis et de judo, qui ont été pleinement associés à la conception du bâtiment. La livraison est prévue pour le premier trimestre 2027.

#### HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Lundi de 9h à 12h
- Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

#### Magazine d'informations de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Siège social : 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tel : 02 43 34 34 59 - [www.cchautesarthealpesmancelles.fr](http://www.cchautesarthealpesmancelles.fr)  
 Directeur de la publication : Philippe Martin - Comité de rédaction : Fabrice Goyer-Thierry, Lea Duval, Philippe Rallu, Claudine Menon •  
 Coordination : Johan Vibert-Roulet, Sylvie Met-Péroi, Laura Aguilay • Textes : MC'Comm, Emmanuel Chevreul • Crédits photos : MC'Comm, services de la communauté de communes, École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles, Office de Tourisme des Alpes Mancelles, Cabinet d'architectes Bourgeuil et Rouleau, Cabinet ArVi, Freepik - Maquette et mise en page : Hastone & Ten • Impression : Imprimerie Auffret-Plessix, Mamers • Numéro ISSN 3039-6913. Dépôt légal : juillet 2025.

## Complexe sportif à Maresché Travaux engagés avant la fin de l'année

La construction du complexe sportif intercommunal à Maresché doit être engagée avant la fin de cette année 2025. Dès à présent, le projet architectural a été adopté et le permis de construire va être prochainement déposé.

« Les trois associations qui occuperont cet équipement - le club de tennis de table Maresché EP 138, le Judo club belmontais et le Tennis club belmontais -, ainsi que les fédérations sportives auxquelles elles adhèrent, ont été associées à toute la phase de conception du bâtiment. Nous avons eu la volonté d'être à l'écoute des besoins sportifs et des contraintes techniques, notamment pour permettre l'organisation de compétitions. Nous avons, ainsi, su faire évoluer le projet en fonction des demandes », explique Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge des équipements sportifs.

La nouvelle structure sportive comprendra trois espaces autonomes dédiés à chacun des sports pratiqués sur le site (tennis

de table, tennis, judo) et disposant de leurs propres vestiaires et sanitaires. « L'architecture du bâtiment permettra également d'avoir une vue d'ensemble sur chaque activité sportive », précise Fabrice Goyer-Thierry.

Le budget prévisionnel de l'investissement est de 3,663 millions d'euros HT. La Région et le Département se sont, dès à présent, engagés à soutenir financièrement le projet, à hauteur de 1,25 million d'euros pour le Conseil régional et de 110 685 euros pour le Conseil départemental. Des demandes de subventions ont également été déposées auprès de l'État et de la Fédération Française de Tennis.



Cabinet d'architectes Bourguell et Rouleau

## Piscines De belles expériences professionnelles pour les jeunes du territoire

Les piscines communautaires de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe ont, comme chaque année, ouvert leurs portes au mois de juin\*. Elles les refermeront à la fin du mois d'août.

« Le fonctionnement de ces équipements, qui font l'objet d'investissements réguliers (installation d'une pompe à chaleur, achat d'un robot nettoyeur...), donne pleinement satisfaction aux habitants et aux touristes. En 2024, nous avons ainsi réalisé, malgré une météo défavorable, plus de 10 000 entrées au total pour les deux sites, affirme Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge des équipements sportifs communautaires. Pour cette nouvelle saison, nous avons logiquement maintenu le dispositif, les tarifs et les horaires. »

L'entretien et la régie des deux piscines sont, en grande partie, assurés par des jeunes recrutés pour la saison par la communauté de communes. Cet été encore, treize jeunes (six à Beaumont-sur-Sarthe et sept à Fresnay-sur-Sarthe) ont été embauchés.

« Nous privilégions le recrutement de jeunes du territoire. Dès lors qu'ils donnent satisfaction, nous renouvelons leur contrat d'une année sur l'autre », explique Fabrice Goyer-Thierry.

Ainsi, Noa, 21 ans, revient travailler à la piscine de Beaumont-sur-Sarthe pour la quatrième année. « J'aime beaucoup l'ambiance familiale de la piscine, et les relations avec les baigneurs sont très sympas. Ici, tout le monde se connaît. »

De son côté, Martin, 16 ans, est très heureux de vivre sa première expérience professionnelle au poste de chargé d'entretien de la piscine à Beaumont-sur-Sarthe. « Ce job d'été me sera sûrement utile, car il montre que je suis capable de m'intégrer dans le monde du travail. »

Fabrice Goyer-Thierry souligne également le remarquable travail effectué par deux agents de la communauté de communes qui l'épaulent : Séverine Péquin, qui pilote le recrutement des jeunes et l'administration de la piscine, et David Genest, qui assure la supervision technique des structures.

\* Au mois de juin, la piscine de Beaumont-sur-Sarthe est réservée aux scolaires.

### Horaires des piscines

#### Beaumont-sur-Sarthe :

Du lundi au samedi > 14h30 à 20h  
Le dimanche > 14h30 à 19h.

#### Fresnay-sur-Sarthe :

Lundi, mercredi, jeudi et dimanche > de 10h à 12h et de 15h à 19h  
Mardi > de 15h à 18h30  
Vendredi > de 10h à 12h et de 15h à 18h30  
Samedi > de 15h à 19h

Plus d'infos sur  
les piscines communautaires



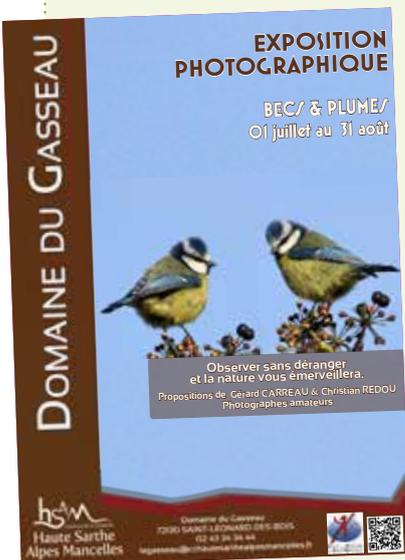


## Un programme soutenu d'animations au Gasseau

Préparée et animée par une équipe en partie renouvelée, la saison estivale du domaine intercommunal du Gasseau propose de nouvelles animations, de nouveaux concerts et des découvertes artistiques.

« Notre priorité est de répondre aux attentes du public afin de conforter l'attractivité du site, résume Philippe Rallu, vice-président délégué au développement économique et touristique. Nous avons aussi la volonté de mettre en avant les savoir-faire locaux, plus particulièrement en accueillant, au sein de la Boutique café nature, les produits de grande qualité proposés par de nombreux artisans et producteurs du terroir. »

## Dans le pigeonnier, les photographes locaux s'exposent



Depuis cette année, la programmation des expositions du pigeonnier est le fruit d'une collaboration entre la communauté de communes et l'École de peinture des Alpes Mancelles. Au printemps, les adhérents de l'atelier photographie, ont été mis en lumière (et en ombres).

Cet été, les visiteurs vont découvrir le travail des photographes amateurs Gérard Carreau et Christian Redou qui exposent leurs photos de nature du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

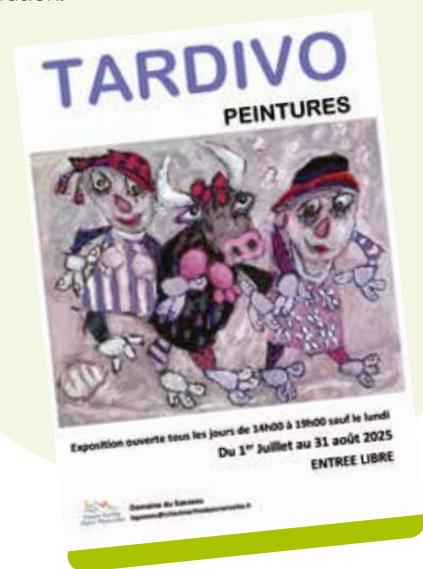
## UN ARTISTE CONTEMPORAIN DE PREMIER PLAN pour la grande expo



Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la grande salle accueille une exceptionnelle exposition des œuvres de Tardivo, peintre contemporain de renommée internationale.

Né en Touraine et profondément ancré dans ses racines terriennes, Jean-Claude Tardivo nous emmène dans « un voyage entre abstrait et figuratif, entre simplicité et profondeur, toujours guidé par une quête de la beauté intérieure, une fidélité à ses origines et une volonté de faire redécouvrir la richesse de l'âme humaine ».

L'œuvre de Tardivo est construite autour de trois thématiques : le dessin d'enfant, la représentation humaine, l'abstraction et la figuration.



## NOUVEAU : des ateliers participatifs au jardin

Autre nouveauté de cette année : l'organisation, au cours du printemps, d'ateliers participatifs dans le jardin permacole du Gasseau.

Ces animations ont offert aux participants l'opportunité de s'initier au dessin botanique et aux semis.

En juillet et en août, comme chaque été, cinq visites guidées du jardin sont de nouveau au programme. Une occasion unique de mieux comprendre le formidable travail réalisé sur le site, dans le respect le plus strict de la nature.

**Réservations à la Boutique café nature**  
02.43.34.34.44



## Neuf dimanches, onze concerts

Pour la première fois, la programmation des Beaux Dimanches après-midi offre onze concerts gratuits sur neuf dates.

Dans la continuité des étés précédents, le programme est une belle invitation au voyage à travers tous les styles musicaux : rock, musiques du monde, chanson, folk, blues...

En ouverture, dès le 6 juillet, trois artistes proposeront une session sous le marronnier « **Under the Trees Session** ».

La saison musicale se terminera le 31 août, par un double concert de « **Mysticodd et Emissaire** », sous le signe de la folk music.

## Un premier été pour les nouveaux bureaux de l'OT à Beaumont-sur-Sarthe

Les nouveaux bureaux de l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles à Beaumont-sur-Sarthe ont ouvert depuis 6 mois.

Ils sont aménagés au rez-de-chaussée d'un bâtiment qui a été acquis et remis à neuf par la communauté de communes pour un montant de 156 000 €.

Dès à présent, les agents qui assurent des permanences tout au long de l'année, apprécient ce nouvel espace de travail, plus fonctionnel, plus lumineux et surtout, plus visible et accessible.

« *Nous avons déjà élargi notre public et les gens s'arrêtent plus facilement pour demander des renseignements.* »

Ainsi, les habitants et les touristes s'approprient progressivement ces bureaux qui doivent encourager les visiteurs à découvrir Beaumont-sur-Sarthe et ses alentours riches de bâtisses remarquables et d'un patrimoine naturel plein de charme et préservé.

La communauté de communes a souhaité, par la mise en œuvre de ce nouvel équipement, et avec le dynamisme des professionnels, de l'office de tourisme, soutenir les initiatives touristiques du Pays Belmontais, qui offre également de nombreux circuits pédestres et cyclistes.

## Le Grand Tour du domaine : des découvertes au bout de chaque chemin



Pour la deuxième année consécutive, le circuit du Grand Tour du Domaine invite toutes les générations à explorer les sous-bois et les hauteurs du Gasseau, en empruntant un parcours escarpé et enchanteur de 2,7 km.

Tout au long du trajet, des panneaux pédagogiques informent le promeneur sur l'histoire du site, sa géologie, son caractère unique.

Au détour d'un chemin, le Land Art, espace dédié aux œuvres artistiques d'Anne Deshaies et Benoît Delomez, ne manque pas de surprendre le visiteur. Ce lieu, propice à la réflexion et à la méditation, mérite plus qu'une simple halte !



## Plusieurs nouvelles implantations sur la Promenade

Au cours de ces derniers mois, plusieurs entreprises ont acquis des parcelles ou se sont engagées à acheter des terrains sur la zone économique intercommunale de la Promenade, à Saint-Ouen-de-Mimbré. Ce site, aménagé par la communauté de communes le long de l'axe Fresnay-sur-Sarthe / La Hutte, séduit incontestablement les porteurs de projets économiques.

« Cette zone d'activités offre à ses occupants une excellente visibilité ainsi qu'un accès rapide aux principaux axes routiers du territoire, rappelle Philippe Rallu, vice-président en charge du développement économique et touristique. Ces ventes représentent, pour la communauté de communes, un réel retour sur investissement, car elles couvrent en partie les frais engagés par l'intercommunalité pour réaliser les aménagements de la zone d'activités et contribuent à dynamiser l'économie et la création d'emplois sur le territoire. »

Plusieurs parcelles viabilisées restent disponibles. Mais, dès à présent, les élus préparent l'extension du site afin de rester en capacité de satisfaire de nouvelles demandes d'implantation. C'est pourquoi la communauté de communes procède à de nouvelles acquisitions foncières.

### Saône Azergues - Somelec plus d'une dizaine d'emplois à la clé

Dans les prochains mois, l'entreprise Saône Azergues - Somelec va s'installer dans le bâtiment anciennement occupé par l'Imprimerie Fresnoise.

Appartenant au groupe national Firalp, Saône Azergues - Somelec est spécialisée dans l'aménagement de réseaux (électricité, gaz, éclairage public, fibre optique, bornes de recharge électrique...). L'entreprise travaille principalement pour les acteurs du secteur énergétique et les collectivités. En s'implantant à La Promenade, elle souhaite à la fois se rapprocher de ses

clients sarthois et élargir son implantation dans le nord du département, ainsi que dans l'Orne.

« En Sarthe, nous travaillons notamment pour Enedis, qui nous a d'ailleurs orientés vers ce bâtiment de La Promenade », explique Franck Westerlin, directeur régional de Somelec Firalp.

D'ici la fin de l'année, l'entreprise prévoit de recruter une dizaine de salariés et de commencer à restructurer ses nouveaux locaux.



« Nous avons été particulièrement séduits par l'emplacement du site qui nous permet d'être à seulement 10 minutes de l'A28 pour mieux rayonner vers Le Mans et Alençon », ajoute Franck Westerlin.

### A2J Habitat, une offre complète pour le bâtiment



Créée par Jérôme Bridel à Douillet-le-Joly, la société A2J Habitat s'implantera sur la zone de la Promenade en 2026, dans un bâtiment neuf de 500 m<sup>2</sup>, dont la construction devrait démarrer à l'automne. Cette entreprise développe une large gamme de prestations dans les métiers du bâtiment : électricité, plomberie, chauffage, maçonnerie, plâtrerie (Placo), domotique, installation de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge électrique...

« Nous pouvons assurer toute la maîtrise d'ouvrage pour la construction ou la rénovation d'une maison », précise Jérôme Bridel. Il souligne que sa future installation sur la zone intercommunale de La Promenade lui permettra de disposer d'un plus grand espace pour poursuivre le développement de son activité et accueillir le public dans de bonnes conditions.

« L'emplacement me garantit également une très bonne visibilité. »

A2J Habitat emploie actuellement quatre personnes, qui seront rejointes à la rentrée par un apprenti en électricité.

« Nous sommes également à la recherche d'un plombier chauffagiste », ajoute Jérôme Bridel. Pour toute personne intéressée :

[contact@a2j-habitat.com](mailto:contact@a2j-habitat.com)

### De nouveaux horizons pour l'entreprise de travaux agricoles Bellessort



Jusqu'à présent installée à Cherisay, l'entreprise de prestations de services en travaux agricoles et ruraux dirigée par Franck Bellessort devrait prochainement s'implanter à la Promenade, sur une parcelle de 5 000 m<sup>2</sup> en cours d'acquisition. Le chef d'entreprise, qui emploie deux salariés, prévoit d'y construire un bâtiment, dans le but de développer son activité grâce à ce local dédié devenu indispensable.



**LaMaison.fr** PRÉVOIT  
DE DÉMÉNAGER SUR LA PROMENADE

L'enseigne de jardinage et de bricolage LaMaison.fr / Districo (groupe Agrial), actuellement installée à Fresnay-sur-Sarthe, prévoit de se déplacer sur le site de la Promenade afin de poursuivre sa croissance. Dans ce but, l'achat d'une parcelle de 15 000 m<sup>2</sup> est en cours.

## Budget 2025

### La communauté de communes préserve les services publics et investit pour l'avenir

La communauté de communes a adopté un budget 2025 à la fois prudent et ambitieux, affirmant sa volonté de maintenir la qualité des services publics et de renforcer l'attractivité du territoire.

Dans un contexte économique contraint, marqué par une diminution des recettes, les élus de la communauté de communes ont d'abord choisi de réduire les dépenses de fonctionnement de 1,6 %.

« Nous faisons des efforts conséquents sur différentes lignes budgétaires, notamment les charges à caractère général et les charges de personnel. Cela signifie qu'au quotidien nous sommes toujours plus rigoureux, évaluant l'intérêt de chaque dépense, explique Jean-Pierre Frimont, vice-président en charge des finances. Pour autant, nous avons fait le choix de préserver au maximum la qualité de nos services, à l'image du budget dédié à la voirie, qui a été préservé, et des actions en faveur de la mobilité ou de l'habitat, qui sont confortées. »

#### Une ambitieuse politique d'investissement

En parallèle, les élus assument une politique d'investissement ambitieuse, visant à améliorer le cadre de vie des habitants, à attirer des porteurs de projets économiques ainsi que de nouvelles familles susceptibles de dynamiser le territoire.

« Après avoir rénové une grande partie des bâtiments communautaires, nous nous engageons aujourd'hui dans la construction de nouvelles infrastructures, avec pour objectif de proposer des services toujours plus attrayants et performants », poursuit Jean-Pierre Frimont.

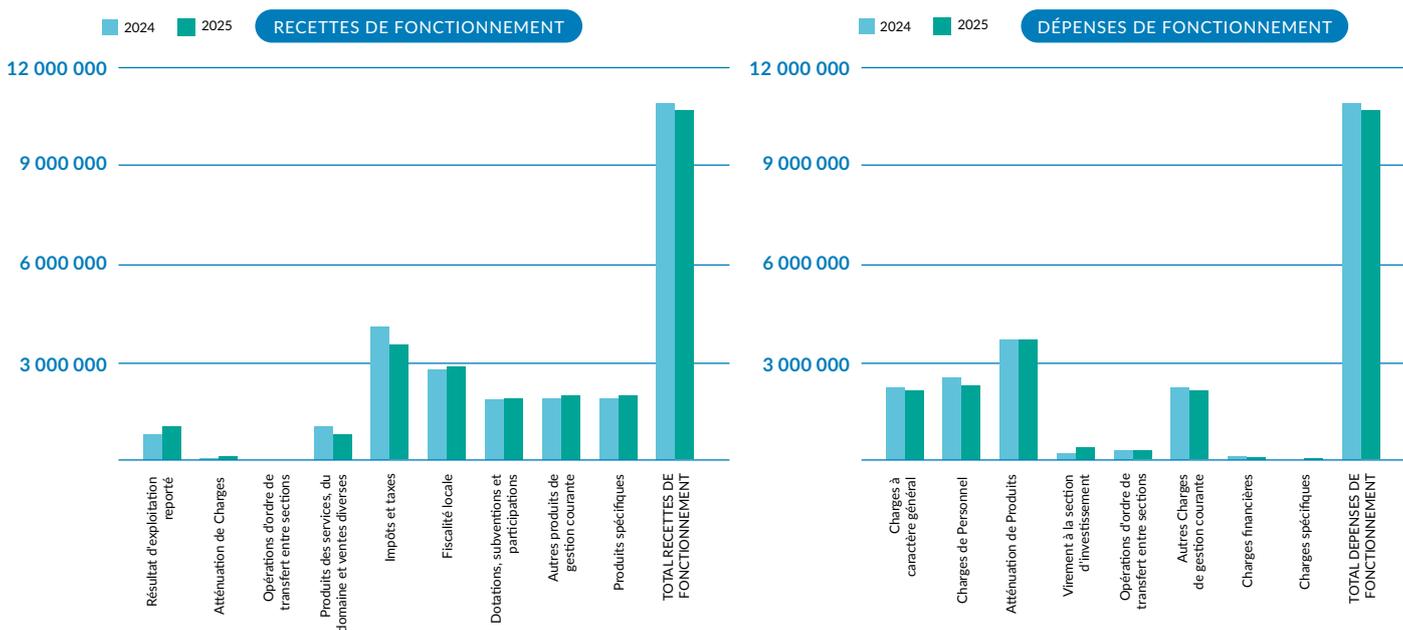
Les principaux investissements programmés en 2025 sont :

- la construction du complexe sportif de Maresché (3,663 millions d'euros HT répartis sur trois années) ;
- la construction de la gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe (4,5 millions d'euros HT répartis sur trois années) ;
- les travaux de voirie (1,2 million d'euros).

#### Une hausse maîtrisée des taux fiscaux

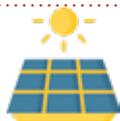
Pour garantir l'équilibre budgétaire, sans renoncer à ces investissements ni à la qualité des services, la communauté de communes a ajusté ses taux de fiscalité locale. Les taxes sur les ménages augmentent de 10 % et celles sur les entreprises de 6,66 %.

« Cet effort demandé aux contribuables reste mesuré, car les taux pratiqués demeurent parmi les plus faibles du département en zone rurale et périurbaine, précise le vice-président en charge des finances. Notre gestion se veut responsable, volontariste et résolument tournée vers l'avenir. »



#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Champ photovoltaïque à Sougé-le-Ganelon : horizon 2026



L'aménagement d'un champ de panneaux photovoltaïques au sol, au Gué Ory à Sougé-le-Ganelon, sera engagé d'ici la fin de l'année. La société Enoé, qui initie et pilote le projet, a obtenu toutes les autorisations nécessaires et va faire l'acquisition, auprès de la communauté de communes, d'une parcelle de 46 000 m<sup>2</sup>. Cette centrale produira 5 115 MWh/an grâce à l'énergie solaire, ce qui représente la consommation de 1 060 foyers français.

Ce projet répond à la volonté de l'État de favoriser le développement de sites de production d'énergies décarbonées.

### Santé au Travail 72 sur la zone de Maresché

L'organisme Santé au Travail 72, qui accompagne les entreprises dans la prévention des risques professionnels et le suivi médical des salariés, a récemment acheté à la communauté de communes, les locaux précédemment occupés par la SAS ASD (ex AS Discount\*), sur la zone de la Pitoisière 2. Actuellement hébergé à proximité de la maison de santé de Fyé, Santé au Travail 72 devrait déménager dans ses nouveaux locaux en fin d'année, après la réalisation de travaux d'aménagements.

\* AS Discount est désormais installée sur le parc d'activités de Maine Eco Park à Maresché, en bordure de l'autoroute.



## Petites Villes de Demain L'État apporte son soutien à Fresnay-sur-Sarthe et Beaumont-sur-Sarthe

Au cours du premier semestre, les communes de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe ont confirmé leur engagement dans le dispositif Petites Villes de Demain, mis en place par l'État pour soutenir les projets de développement local dans les villes moyennes.

Ce programme offre notamment aux communes éligibles la possibilité d'obtenir des financements dédiés au recrutement d'agents chargés d'accompagner les projets, ainsi qu'à la réalisation d'études. Dans cette perspective, la ville de Fresnay-sur-Sarthe a plus particulièrement ciblé des actions en faveur du logement, de la mobilité ou encore du tourisme.

La communauté de communes s'engage également dans cette démarche, au côté des communes, en portant directement certaines actions comme le Pacte Territorial France Renov' ou le déploiement du Plan de mobilité simplifié.

Comme l'a rappelé le sous-préfet de l'arrondissement de Mamers, représentant de l'État sur le territoire, Quentin Spooner, ce dispositif s'appuie sur un diagnostic de territoire et se décline selon un plan établi en toute autonomie par les communes.

« L'objectif de l'État est d'accompagner les territoires dans leur développement, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi Petites Villes de Demain permet de mobiliser des organismes publics comme la Banque des Territoires, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, Bpifrance... »



Le mercredi 19 mars 2025, le sous-préfet de l'arrondissement Quentin Spooner, les maires de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe, Lea Duval et Fabienne Labrette-Ménager, ainsi que le président de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Philippe Martin, ont signé la convention ORT (Opération de Revitalisation des Territoires) dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

## Réseaux téléphoniques et numériques Fermeture prochaine des réseaux cuivre et ADSL : basculez dès maintenant sur la fibre !



L'opérateur Orange a décidé de fermer, d'ici 2030, le réseau téléphonique en cuivre dont il est propriétaire. En effet, ce réseau, limité en termes de débits, ne répond plus aux besoins des Français. Ceux-ci souscrivent désormais majoritairement à la fibre optique, qui offre un débit très élevé, une grande stabilité, et consomme quatre fois moins d'énergie que le cuivre. « À partir de janvier 2026, il ne sera plus possible de souscrire un nouvel abonnement au réseau cuivre. Puis, en janvier 2028, ce réseau sera techniquement fermé et deviendra inaccessible sur le territoire de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles », annonce Jean-Louis Clément, vice-président en charge des équipements.

Heureusement, depuis 2022, tous les foyers sarthois sont raccordables au réseau de fibre optique, déployé grâce à l'engagement du Département et des communautés de communes, avec le soutien financier de la Région, de l'État et de l'Europe (fonds FEDER). Ce réseau portera donc l'ensemble des services numériques du territoire lorsque le réseau téléphonique cuivre sera définitivement fermé.

Sur le territoire de Haute Sarthe Alpes Mancelles, le réseau de fibre optique est déployé et exploité par Sartel, délégataire de Sarthe Numérique, qui accompagne les collectivités dans ce projet.

Dès à présent, adoptez le réflexe fibre optique ! Des travaux peuvent être nécessaires pour raccorder votre logement. Par ailleurs, à l'approche de l'échéance, les opérateurs seront de plus en plus sollicités, ce qui pourrait rallonger les délais de raccordement.

N'attendez pas, anticipez vos démarches :

- **Vérifiez si votre service utilise encore le réseau cuivre** : vos contrats mentionnent alors un abonnement ADSL.
- **Choisissez votre opérateur et votre contrat** : repérez l'offre la mieux adaptée à vos besoins et au meilleur tarif, puis souscrivez.
- **Faites réaliser votre raccordement** : votre opérateur commercial prendra contact avec Sartel pour effectuer les travaux nécessaires.



## Plusieurs nouveaux professionnels à la maison de santé de Fyé

Bonne nouvelle pour le territoire : à partir du 1<sup>er</sup> septembre, un dentiste, le docteur Alexis Choine, s'installera dans la maison de santé intercommunale de Fyé.

Il occupera un cabinet déjà équipé d'un plateau technique acquis par la communauté de communes. « Afin d'accueillir le dentiste et son assistante dans les meilleures conditions possibles, nous avons effectué quelques aménagements mineurs », précise Yves Gérard, vice-président en charge de la santé.

En parallèle, les élus continuent de tout mettre en œuvre pour favoriser l'implantation d'un à deux médecins sur ce même site de Fyé, qui est également conforté par l'arrivée, en ce début d'année, d'une diététicienne, Charlotte Faure.



## Un nouveau médecin à la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe

Comme à Fyé, les effectifs de la maison de santé intercommunale de Fresnay-sur-Sarthe vont se renforcer avec l'installation, au 1<sup>er</sup> octobre, du docteur Frédéric Letronnier, médecin généraliste. Celui-ci effectue déjà, depuis plusieurs mois, des remplacements au sein de la structure fresnoise et a, par conséquent, commencé à se faire connaître de la patientèle locale. Il a aussi exercé en tant que médecin salarié du centre de santé de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Pour accompagner l'accueil de ce nouveau médecin généraliste, exerçant en libéral, la communauté de communes a partiellement réorganisé le site, en créant un local qui pourrait servir à l'accueil d'un assistant ou d'un interne.

« Nous nous adaptons à l'évolution des pratiques médicales, afin de proposer des structures et des services qui répondent aux attentes des professionnels de santé. C'est à cette condition que nous continuerons à attirer de nouveaux praticiens dans nos maisons de santé », affirme Yves Gérard.

Le docteur Letronnier prendra en charge les patients n'ayant pas de médecin traitant et qui se sont fait connaître en remplissant le formulaire de la CPTS du Maine. Si ce n'est pas encore fait, le recensement s'effectue sur le site de la CPTS.



## Extension envisagée à Beaumont-sur-Sarthe

Afin de répondre, en particulier, aux besoins des kinésithérapeutes exerçant sur le site, la communauté de communes va engager une étude en vue d'agrandir la maison de santé de Beaumont-sur-Sarthe.

L'objectif des élus est, là encore, de renforcer l'attractivité de la structure afin de garantir l'accès aux soins pour les habitants.



## Vers un renouvellement de la Convention Territoriale Globale



Signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Convention Territoriale Globale (CTG) définit et inscrit les objectifs partagés avec la communauté de communes et les acteurs sociaux du territoire, dans le but de renforcer les actions en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des familles et de l'animation de la vie sociale. Elle s'appuie sur le projet de territoire, défini à partir d'un diagnostic partagé avec les acteurs locaux.

La communauté de communes est actuellement en phase de renouvellement de cette CTG, qui doit être signée d'ici la fin de l'année pour une nouvelle période de cinq ans (2026-2030).

Une démarche parallèle est engagée avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour renouveler la convention "Grandir en Milieu Rural".

« Dès à présent, nous avons établi un bilan des actions inscrites dans la première CTG, qui doit s'achever fin 2025. Ce bilan montre que les actions mises en œuvre, avec nos partenaires ou en gestion intercommunale, ont contribué à :

- lever les freins à l'emploi,
- réduire la consommation d'énergie des logements du territoire,
- faciliter les démarches administratives et la vie quotidienne des habitants,
- favoriser les solidarités, le lien social et accompagner les initiatives des habitants.

Privilégiant une large concertation, nous avons actualisé le diagnostic de territoire en collaboration avec nos partenaires (centres sociaux, Mission locale, France Travail, Club d'entreprises, Générations Mouvement, les services sociaux du Département et de la CAF...) le 17 juin », affirme Yves Gérard, vice-président en charge des affaires sociales.

Ce travail doit conduire la communauté de communes à définir, avec ces mêmes partenaires et avec la CAF, les objectifs du prochain projet de territoire.

« Notre volonté est de maintenir et de faciliter l'accès de toutes et tous aux activités et services existants, afin de favoriser l'attractivité de notre territoire et l'accompagnement des habitants : actions proposées par les centres sociaux, animation de la vie sociale, accompagnement à la rénovation de l'habitat..., poursuit Yves Gérard. Dans cette perspective, la question des moyens mobilisables par nos partenaires sera centrale. »

### De nouveaux locaux pour le centre social Escale

Au cours du mois de juillet, à Fresnay-sur-Sarthe, le centre social Escale quitte progressivement son bâtiment historique de la place Bassum pour s'installer dans ses nouveaux locaux, situés rue Jane Gaulupeau, en face du collège et du gymnase de la cité fresnoise. Le déménagement devra être achevé d'ici le 1<sup>er</sup> septembre.

« Notre nouvel espace était, jusqu'à présent, dédié à la cantine scolaire, qui a fusionné avec le restaurant scolaire du collège. Situé de plain-pied, il a été entièrement réagencé par la ville de Fresnay-sur-Sarthe pour répondre à nos besoins, explique Nathalie Blouet, directrice du centre social Escale. Grâce à ce déménagement, notre surface d'accueil est multipliée par trois, passant de 95 à 300 m<sup>2</sup>. Cette évolution nous permet notamment d'intégrer le Relais Petite Enfance (RPE), auparavant installé rue Abbé Lelièvre, à proximité de France Services. Elle nous offre également l'opportunité de créer une nouvelle salle de motricité, principalement dédiée aux animations du RPE ainsi qu'aux ateliers de parentalité. »

Cette initiative offre au centre social Escale la possibilité d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail de ses agents, tout en maintenant un niveau de charges quasi équivalent à celui des anciens locaux.

« Ce nouveau local va nous permettre de mieux répondre à l'augmentation constante de la fréquentation du centre social »,

ajoute la directrice. « Le centre social Escale sera désormais au cœur d'un pôle socio-éducatif regroupant une micro-crèche privée, les écoles maternelle et élémentaire de la commune, ainsi que le collège », souligne Fabienne Labrette-Ménager, maire de Fresnay-sur-Sarthe. « C'est un positionnement idéal, qui nous permet de gagner en visibilité et d'élargir notre public », poursuit Nathalie Blouet.

L'opération, d'un montant de 350 000 €, a été pilotée et financée par la Ville de Fresnay-sur-Sarthe, qui a également procédé à la réfection de l'isolation extérieure du bâtiment. La commune a bénéficié de fonds publics de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la Caisse d'allocations familiales, couvrant 50 % de l'investissement.

De son côté, la communauté de communes, dans le cadre de ses compétences, demeure le principal financeur de la structure, à laquelle elle accorde, chaque année, une contribution d'environ 320 000 € qui représente 44% du budget de fonctionnement d'Escale. La Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que les usagers, participent également au financement du centre social.



Cabinet ArVi



Cabinet ArVi



Cabinet ArVi

## La CPAM renforce sa présence

Depuis 2024, afin de répondre à la demande des habitants, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) intervient de plus en plus fréquemment dans les locaux de l'Espace France Services, à Fresnay-sur-Sarthe.

« Lors de ses permanences, organisées sur une demi-journée et accessibles sans rendez-vous, la CPAM accueille en moyenne 14 personnes », souligne Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de France Services.

Dans le cadre d'un dispositif spécifique, l'organisme accompagne notamment les usagers dans le renouvellement des cartes Vitale, qui doivent désormais comporter une photo du bénéficiaire.

Les dates des permanences de la CPAM sont consultables à l'Espace France Services, dans les locaux, ainsi que sur la page Facebook de la communauté de communes. Elles sont également relayées auprès des mairies, des maisons de santé, des centres sociaux...



## LE CHIFFRE

+15 %

d'accompagnements à l'Espace France Services, de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles entre 2023 et 2024.

Le nombre d'accompagnements est ainsi passé de 6 392 à 7 317.



## Cinq nouveaux organismes conventionnés localement

Depuis 2024, France Services a signé une convention avec cinq structures désormais régulièrement présentes dans ses locaux, au 2 rue Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe.

L'INFREP (organisme de formation professionnelle), Solidarité Femmes 72 (association d'écoute, d'accueil et d'orientation des femmes victimes de violences conjugales), ainsi que la Protection Judiciaire de la Jeunesse (prise en charge et suivi des mineurs en conflit avec la loi ou en danger) assurent des permanences régulières.

L'association Inalta organise des rencontres enfants-parents en présence d'un tiers, dans les cas où, suite à une décision de justice, la garde parentale a été retirée ou suspendue.

Le partenariat avec la Mission Locale Sarthe Nord a été renforcé par la signature d'une convention de mise à disposition ponctuelle de bureaux au sein de France Services.

Une réflexion est également en cours pour mener des actions communes vers les jeunes du territoire.



## Poursuivre et diversifier les actions engagées



Pour l'année 2025, en lien avec l'équipe de l'Espace France Services - composée d'Agathe Hiron et Rafiatou Yonnet -, les élus de la communauté de communes ont défini plusieurs objectifs visant à renforcer des actions déjà engagées.

En premier lieu, les deux agents réaffirment leur volonté d'aller à la rencontre des habitants, notamment lors d'événements locaux, pour promouvoir le service et élargir leur public. Ainsi, l'Espace France Services était présent à l'assemblée générale de Générations Mouvement en ce début d'année.

Dans cette même logique, le service continue de diffuser sa newsletter auprès des mairies et des partenaires pour valoriser ses actions.

« Nous souhaitons également développer notre réseau de partenaires, afin de proposer de nouveaux services à la population et de mieux répondre à ses besoins », affirme Stéphanie Bouquet.

Dans cette optique, un Point Info Mobilité va prochainement être mis en place à l'Espace France Services, pour encourager les habitants à privilégier des modes de déplacements alternatifs.

## L'URSSAF : Un nouveau partenaire des France Services



Depuis ce printemps, les deux agents de l'Espace France Services sont en mesure de fournir aux habitants un premier niveau d'information sur les prestations de l'URSSAF : fonctionnement du CESU (Chèque emploi service universel), démarches pour devenir auto-entrepreneur, employeur, ...

« Nous avons suivi une formation très complète auprès de l'URSSAF, qui nous permet de répondre aux premières questions, d'accompagner les démarches initiales et de mettre les usagers en relation avec l'organisme si nécessaire », explique Agathe Hiron. Avec ce nouveau partenariat, la communauté de communes met en œuvre un service de proximité au profit de 12 partenaires nationaux, avec l'appui des financements de l'Etat (FNADT et FNFS).



## Un Pacte Territorial France Rénov' pour renforcer le soutien communautaire à la rénovation de l'habitat

Dans le cadre du service public de la rénovation de l'habitat, les élus de la communauté de communes ont signé, pour la période 2025-2027, une convention Pacte Territorial France Rénov' avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Conseil départemental de la Sarthe. La communauté de communes, qui bénéficie donc d'un cofinancement État/Département, renforce ainsi son engagement en faveur de la rénovation de l'habitat local, élargissant son soutien à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et à la résorption de l'habitat indigne ou dégradé, tout en continuant à accompagner la rénovation énergétique.

À l'issue d'un appel d'offres, France Nature Environnement Sarthe et SOLIHA ont été retenus par la communauté de communes pour animer et gérer le Pacte Territorial.

Désormais, le Service Public de la Rénovation de l'Habitat se présente sous la forme d'un Guichet Unique - Rénovation de l'Habitat, reconnu Espace Conseil France Rénov'.

« Ce nouveau service simplifie la vie des ménages en offrant une entrée unique pour s'informer, être conseillé et orienté en fonction de leurs projets », explique Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de l'habitat. Il garantit une information neutre, gratuite et indépendante, sécurisant le parcours de rénovation de l'habitat. Selon vos revenus et votre projet, les conseillers du guichet unique proposent différentes formules d'accompagnement.

Le dispositif s'appuie sur trois programmes gouvernementaux :

- **MaPrimeRénov'** (la mesure est suspendue à partir du 15 juillet et en cours de modification par le gouvernement. Un nouveau cadrage est attendu pour le 15 septembre),
- **MaPrimeAdapt'** (pour l'adaptation des logements à la perte d'autonomie),
- **Ma Prime Logement Décent** (pour la réhabilitation des logements indignes ou dégradés).

### Plus de renseignements

- Par mail : energie@fne-sarthe.fr
- Par téléphone : 02 43 28 47 93 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- En présentiel, lors des permanences à l'Espace France Services - Fresnay-sur-Sarthe, sur rendez-vous uniquement.

Prise de rendez-vous en ligne, via le site internet :



## PORTRAIT

### Sabrina Chaou, chargée de mission "Planification et habitat" à la communauté de communes

En décembre dernier, la communauté de communes a recruté Sabrina Chaou au poste de chargée de mission "Planification et habitat".

« Il s'agit de mon premier emploi à temps plein, après une expérience en alternance au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, dans les Yvelines, où je participais à la mise en place d'un Plan local de l'habitat », explique Sabrina Chaou, titulaire d'un master "Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales", obtenu à l'université Paris-VIII.

La nouvelle chargée de mission intervient sur deux domaines de compétences communautaires : l'habitat et l'élaboration des documents d'urbanisme.

« En matière d'habitat, j'ai commencé par piloter la mise en place du Pacte territorial France Rénov', aux côtés de la directrice générale adjointe, Sylvie Met-Peroi : rédaction du cahier des charges, consultation visant à désigner, dans le cadre d'un marché public, le cabinet chargé de l'animation et de la gestion de cette plateforme... Pour la diffusion de l'information, nous avons tenu à associer pleinement les acteurs locaux, et tout particulièrement les communes, l'association Générations Mouvement et les centres sociaux du territoire, qui sont nos relais sur le terrain. Désormais, j'accompagne la mise en route de ce nouveau service d'aide à l'amélioration de l'habitat. »

« Je suis aussi chargée du suivi du dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant qui est mobilisable par les jeunes de 15 à 30 ans pour un besoin d'hébergement ponctuel : une opportunité pour favoriser l'emploi saisonnier ».

En parallèle, Sabrina Chaou est chargée de poursuivre l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, valant Plan Climat Air Énergie Territorial, dont la vocation est d'accompagner l'aménagement du territoire et de favoriser le développement local dans une démarche de transition énergétique.

« Au cours de mes années d'études, j'ai travaillé sur le suivi du SCoT de l'agglomération du Pays de Dreux, ainsi que sur la conception d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour la ville de Noisy-le-Grand. Par conséquent, je suis déjà familiarisée avec ces dispositifs », affirme-t-elle.

« J'apprécie beaucoup de pouvoir travailler au sein d'une structure à taille humaine comme la communauté de communes, et dans une région aussi agréable », confie Sabrina.

## Maintenir un service de qualité

Pour assurer la sécurité de tous, les élus ont tenu à préserver l'enveloppe budgétaire dédiée à la voirie.

« L'année 2024 a été exceptionnelle en matière de travaux de voirie. En effet, nous avons dû à la fois finaliser le programme 2023, interrompu en raison de la défaillance d'une entreprise, tout en réalisant l'ensemble des interventions prévues pour 2024, rappelle Georges Pavard, vice-président en charge de la voirie. De plus, une pluviométrie record a provoqué d'importantes inondations, entraînant une hausse de 48 % du montant annuel des interventions consacrées à l'assainissement pluvial. »

Pour l'exercice 2025, malgré une conjoncture économique difficile, les élus de la communauté de communes ont choisi de maintenir l'enveloppe budgétaire allouée à la voirie (1,29 million d'euros TTC), afin de préserver la sécurité et le cadre de vie des habitants.

« Cette décision forte, qui implique une augmentation des taux des taxes locales, est le fruit d'une réflexion menée au sein des différentes instances communautaires (commission, bureau, conseil). Elle traduit la volonté des élus de proposer un service de qualité en maintenant le niveau d'actions, afin que chacun puisse circuler en toute sérénité, poursuit Georges Pavard. Dans cet esprit, avec les techniciens communautaires en charge de la voirie, nous assurons un suivi régulier des travaux et inspectons fréquemment l'état des routes, dont nous pouvons affirmer qu'elles sont en bon état. »



## Trois ponts restaurés en 2025

Après la rénovation du viaduc de la Forge de l'Aune à Douillet-le-Joly, la communauté de communes poursuit son programme de sécurisation des ouvrages d'art. Cette année, trois nouveaux ponts seront rénovés : le pont des Fontenues à Ancinnes (travaux réalisés au printemps), le pont de l'Échardière à Saint-Paul-le-Gaultier, et à l'automne, le pont de la Ferrière à Assé-le-Riboul. Pour ce dernier, une limitation de tonnage a dû être mise en place en début d'année, compte tenu de l'état de l'ouvrage.

« Chaque année, l'enveloppe consacrée à la restauration des ouvrages d'art est de 60 000 €, précise Georges Pavard.



## Nouvelle mise à jour des linéaires de voirie

Le champ d'intervention de la communauté de communes en matière de voirie couvre, selon ses statuts, la création, l'aménagement et l'entretien des voies communales classées dans le domaine public des communes membres, hors agglomération : chaussées, dépendances, ouvrages, signalisation verticale et horizontale.

« Pour que toutes les communes de la communauté bénéficient d'un entretien équitable de leurs routes, le budget communautaire est réparti proportionnellement à la longueur de voirie, dont chaque commune confie l'entretien à l'intercommunalité. C'est pourquoi, désormais, chaque début d'année, les communes sont invitées à nous transmettre la longueur exacte de leur voirie hors agglomération, en tenant compte des éventuelles évolutions (voies ajoutées, retirées ou reclassées), afin de permettre un calcul précis du linéaire », rappelle Georges Pavard.

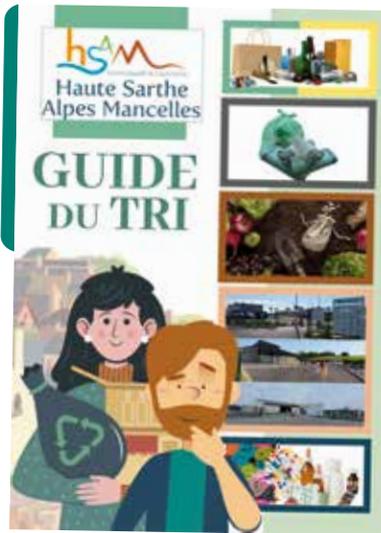
## Un guide du tri pour répondre à toutes vos questions

Dans ce journal communautaire, vous trouverez un guide du tri de 12 pages, réalisé par les services de la communauté de communes en lien avec les élus de la Commission Gestion des déchets.

Ce nouveau document, à la fois pratique et exhaustif, a été conçu pour encourager les habitants à mieux trier, en les accompagnant au quotidien dans leurs démarches.

Comment trier ses emballages et le papier ? Que doit-on déposer dans les sacs d'ordures ménagères ? Comment utiliser correctement les composteurs individuels pour recycler les déchets organiques biodégradables ? Comment limiter sa production de déchets ? Quels sont les horaires d'ouverture des déchetteries, et quels types de déchets peut-on y apporter ? Comment trier les textiles, les déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés, ou encore les médicaments non utilisés ?... Le guide du tri répond à toutes ces questions. C'est un outil de référence, utile en toutes circonstances. Il permet de contribuer à la préservation de l'environnement tout en aidant la communauté de communes à mieux maîtriser le budget dédié à la gestion des déchets.

« Il ne faut pas oublier que les erreurs de tri ont un coût, qui est supporté par le budget déchets et, à terme, risque de se répercuter sur le montant de la redevance. C'est pourquoi il est très important que chaque citoyen soit attentif à la qualité du tri, en ne déposant que des matériaux recyclables dans les conteneurs, souligne Lea Duval, vice-présidente en charge de la gestion des déchets. Dans le même esprit, je rappelle que les dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères sont strictement interdits et passibles d'une amende. »



## Un document pour les nouveaux arrivants

En parallèle du guide du tri, la communauté de communes a mis à jour et publié des consignes de tri, destinées plus particulièrement aux nouveaux habitants. Synthétique, pratique et complet, ce document est disponible à l'accueil de la communauté de communes, 2 rue Abbé Lelièvre à Fresnay-sur-Sarthe.

## PARTENARIAT RENOUVELÉ avec CITEO

La communauté de communes a reconduit son partenariat avec l'éco-organisme CITEO, qui accompagne et soutient financièrement les intercommunalités dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers. Cette collaboration permet d'optimiser le tri sélectif tout en contribuant à son financement.

## Collecte des pneumatiques

En 2024, pour cause de saturation du marché de recyclage des pneus usagés, la Communauté de communes a fait appel à un second prestataire, le premier n'étant plus en capacité de recycler l'ensemble du stock.



« Nous avons aussi renouvelé le partenariat avec l'organisme chargé du recyclage des pneus ce qui nous permet d'autoriser désormais le dépôt de ces pneumatiques à la déchetterie d'Ancinnes / Bourg-le-Roi, précise Lea Duval. Nous nous donnons ainsi les moyens de recycler l'ensemble des pneumatiques usagés. »

## Déposez les capsules en aluminium dans les conteneurs de tri

Nouveauté : la communauté de communes a signé un partenariat avec un organisme spécialisé dans le recyclage des capsules en aluminium (notamment celles de café). Désormais, vous pouvez les déposer dans les conteneurs de tri : elles seront triées sur le site de Valor Pôle 72 pour être valorisées.

## La collecte des textiles de nouveau opérationnelle

Momentanément suspendue pour cause de saturation des stocks, la collecte des textiles a été réactivée en ce début d'année. Les conteneurs dédiés, gérés principalement par la Croix-Rouge sur le territoire, sont de nouveau accessibles. Ils sont répartis dans plusieurs communes, ainsi que dans les trois déchetteries communautaires de Beaumont-sur-Sarthe, Saint-Ouen-de-Mimbré (zone de la Promenade) et Ancinnes / Bourg-le-Roi.

Les vêtements que vous déposez dans ces conteneurs sont redistribués aux personnes les plus démunies ou revendus dans les boutiques de la Croix Rouge pour financer des actions de solidarité locale (aide alimentaire, lutte contre l'isolement, accompagnement scolaire, postes des secours sur les événements...).

**Rappel : les textiles et chaussures souillés, notamment s'ils sont enduits de peinture, ne doivent pas être déposés dans ces conteneurs, mais jetés avec les ordures ménagères ou en déchetterie.**

Pour en savoir plus :



## LE CHIFFRE

900

Depuis 2019, la Communauté de communes a mis environ 900 composteurs individuels à disposition des foyers du territoire.

## Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

### Les inscriptions sont ouvertes

Les réinscriptions à l'École Musique Danse Théâtre (EMDT) Haute Sarthe Alpes Mancelles pour la saison 2025-2026 ont été ouvertes du 26 mai au 30 juin.

Pour les nouveaux élèves, les inscriptions sont ouvertes du 30 juin au 2 septembre.

#### ATTENTION : n'attendez pas !

Les places peuvent manquer dans certaines disciplines instrumentales. Dans ce cas les élèves sont mis en liste d'attente.

Les inscriptions s'effectuent sur le site internet de l'école ou via sa page Facebook. Il est également possible de venir remplir les documents sur place, dans les locaux de Fresnay-sur-Sarthe, aux horaires d'ouverture :

- > **Lundi et mardi** de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h
- > **Mercredi et Jeudi** de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h
- > **Vendredi** de 13h30 à 16h



### Des stages toujours plébiscités

Au cours du premier semestre, les stages organisés par l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles ont de nouveau rencontré un franc succès.

La rencontre initiée en février à la salle Loisirs et Culture de Beaumont-sur-Sarthe, autour des instruments à vent et des percussions (orchestre d'harmonie), a proposé un projet au plus proche du territoire. Elle a rassemblé 76 musiciens de l'EMDT, élèves et amateurs du territoire (orchestres d'harmonies de Beaumont-sur-Sarthe, Fresnay-sur-Sarthe, Fyé...) et du Conservatoire à rayonnement départemental d'Alençon.

Une nouvelle fois, l'EMDT a démontré qu'elle est avant tout un espace de coopération au service de toutes les pratiques musicales du territoire.

« *En mars, nous avons aussi accueilli plusieurs dizaines de participants aux stages de musiques amplifiées, au conservatoire d'Alençon, ainsi qu'au stage de guitare à la salle polyvalente de Fyé* », ajoute Laurent Rameau-Beunache.

Dans cet esprit, l'EMDT a participé, cette année encore, au carnaval de Fresnay-sur-Sarthe, organisé par le centre social Escale, ainsi qu'à la Fête de la musique, le 21 juin, sous le chapiteau du cirque Mimulus.

En outre, afin de sensibiliser les jeunes élèves à la formation orchestrale, une vingtaine d'élèves des classes de formation musicale ont assisté à un concert symphonique avec cirque au Mans.

### Les compositrices à l'honneur

En partenariat avec l'association du Prieuré de Vivoin, l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles a accueilli, tout au long du mois de mai, dans ses locaux de Fresnay-sur-Sarthe, une exposition pédagogique dédiée aux compositrices.

Intitulée "Histoire(s) de compositrices", cette exposition - également présentée au collège Le Joncheray de Beaumont-sur-Sarthe - a permis de "lever le voile" sur le rôle, souvent méconnu, des femmes dans l'histoire de la musique.

À cette occasion, une douzaine de visites ont été organisées dans les locaux de l'école.

« *Plusieurs professeurs ont également mis à profit cet événement pour travailler, avec leurs élèves, sur le répertoire de ces compositrices* », précise Laurent Rameau-Beunache, directeur de l'EMDT. De plus, une formation a été proposée à l'équipe enseignante pour accéder à un site internet dédié à tout ce répertoire mal connu.



### Les formations de l'école

Formations instrumentales : basse, batterie, clarinette, cor, cornet, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, luth, percussions, piano, trombone, trompette, tuba, saxophone, violon, alto, violoncelle.

Formations collectives : formation musicale, atelier fanfare, atelier percussions, chorales, chœur féminin, ensembles de bois, ensembles de guitares...



Renseignements auprès de :  
Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles  
2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe  
Tel : 02.43.33.93.27